

MÉMO FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- N'oubliez pas de cocher la case Inscription (pour un nouvel élève) ou Réinscription^①, et barrer les domaines^② qui ne vous concernent pas



Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Année scolaire 2024/2025
Annexe G

FICHE D'INSCRIPTION	
Établissement : Conservatoire Jean Lenain - rue Hicquet 19 - 5060 Auvélais	Inscription ☐ Réinscription ☐
Personne morale responsable de la collecte des données ¹ : Administration Communale de Sambreville	
Coordonnées du délégué à la protection des données : Michael Vanderavero, Grand Place, 5060 Sambreville	

Domaines : (Biffer le(s) domaine(s) non suivi(s))

~~Arts plastiques, visuels et de l'espace~~

Musique

Arts de la parole et du théâtre

Danse

- Pour chaque élève, remplissez tous les champs demandés même si nous disposons déjà des informations. Un seul élève par fiche d'inscription !

Informations de l'élève :

→

Nom :	Prénom(s) :
Date de naissance :	Numéro de registre national ² : Genre : F/M/X
Adresse : rue n° bte	
CP :	Localité :
Tél :	Gsm : E-mail :

- Pour tout élève mineur, remplir au moins le nom, prénom et rôle (parent, tuteur, autre...) de la personne responsable

Informations de la personne responsable : (A compléter si élève mineur)

→

Nom :	Prénom :
Parent/ Tuteur / Autre :	
Adresse (si différente de l'élève) :	
Tél :	Gsm : E-mail :

SUITE AU VERSO →



- Dans le cadre d'inscription aux cours, vous inscrivez les cours que vous souhaitez suivre l'année scolaire prochaine (2024-2025) :
 - Implantation^③ = Commune où se donne le cours (Auvelais, Arsimont, Mettet, Fosses, Maison-Saint-Gérard, Jemeppe, Moustier, Spy). Veuillez à vérifier que le cours choisi se donne bien dans cette section.
 - Domaine^④ : Musique, Danse, Parole
 - Si vous avez un doute sur la filière, l'année et le nombre de périodes suivies l'année prochaine, vous pouvez laisser les cases vides^⑤
 - Professeur^⑥ : uniquement si vous poursuivez avec le même professeur ou avez un accord avec le nouveau professeur.
 - Pour le cours de FM, indiquez l'horaire choisi

(Ré)Inscription au(x) cours: (Encadré à compléter par l'établissement)

Implantation	Domaine	Cours	Filière	Année	Période(s)	Professeur
3	4			5		6

- Dans le quatrième cadre, vous indiquez les cours que vous avez suivi ou suivez actuellement DANS UNE AUTRE ACADÉMIE

Études artistiques déjà suivies/en cours : (A compléter ou barrer si sans objet)

Études artistiques déjà suivies et/ou en cours dans un autre établissement de l'enseignement artistique (ESAHR ou ESA) :

Établissement	Domaine	Cours	Filière	Année
→				

Je m'engage à ne pas m'inscrire dans un même cours auprès d'un autre établissement d'enseignement artistique subventionné ou organisé par la Communauté française (CF).

- Le droit d'inscription s'élève à :
 - 0 € : élèves de moins de 12 ans
 - 90 € : élèves de 12 à 17 ans + élèves majeurs inscrits dans l'enseignement subsidié par la Communauté Française (étudiants) SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF
 - 225 € : élèves majeurs
- Celui-ci est à régler entre le 1^{er} et le 30 septembre 2024 par Bancontact au secrétariat ou sur le compte de l'école (Cons.Musiq.Auvel./Minerval) avec en communication le nom et le prénom de l'élève
IBAN BE36 0014 0158 0581
 - Il existe des possibilités d'exemption du minerval à condition de fournir tous les documents demandés, voir 2^{ème} page de la fiche d'inscription

Droit d'inscription (conformément à l'arrêté du 20/11/1995) : (Encadré à compléter par l'établissement)

Situation de l'élève : - de 12 ans ☐			Entre 12 et 18 ans ☐			+ de 18 ans ☐		
(né après le 31/12/12)			(né entre le 01/01/07 et le 31/12/12)			(né avant le 31/12/06)		
Situation générant une exemption ou une exonération (voir verso) N° :								
Montant à payer : 0 € ☐			90 € ☐			225 € ☐		
Document à fournir (*) : Carte d'identité + A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ F ☐ G ☐ H ☐ I ☐ J ☐ K ☐ L ☐								

- N'oubliez pas de SIGNER et DATER le document

